



COMMISSION EUROPÉENNE

DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances

Dialogue social, Droits sociaux, Conditions de travail, Adaptation au changement
Dialogue social, Relations industrielles

**COMITE DE DIALOGUE
SECTORIEL
TRANSPORT ROUTIER**

Programme de travail 2007-2008

QUOI ?	COMMENT ?	QUAND ?
1. Modification et mise en œuvre de la législation sociale relative au transport routier	Groupe de travail	2007-2008
<u>Objectifs :</u> a. Identifier les insuffisances et problèmes avec le contenu de la législation existante b. Identifier les insuffisances dans la législation existante qui créent des problèmes d'interprétation pour une mise en œuvre correcte c. Discuter et explorer l'opportunité d'un accord sur des aspects sociaux liés au cabotage et à l'accès à la profession, y inclus la Directive sur le détachement des travailleurs	<u>Résultats attendus :</u> a. Là où un accord entre les partenaires sociaux existe, une approche conjointe peut être entreprise vis-à-vis des institutions de l'UE afin de modifier et rectifier la situation. b. Là où les partenaires sociaux peuvent tomber d'accord sur des points, ceux-ci peuvent être soumis conjointement à des forums comme le comité institué en vertu de l'article 18, paragraphe 1, du Règlement (CEE) no 3821/85 et/ou dans le cadre de projets comme le futur protocole d'accord sur la mise en œuvre du Règlement 561/2006/CE organisé par CORTE. c. Là où les partenaires sociaux peuvent tomber d'accord, ceux-ci peuvent conjointement approcher les institutions européennes.	a. 1er semestre 2007 b. En cours, 2007-2008 c. 2ème semestre 2007 / premier semestre 2008

QUOI ?	COMMENT ?	QUAND ?
2. Points relatifs à la formation	Projet conjoint du dialogue social sectoriel	2ème semestre 2007 et 2008
<u>Objectifs :</u> Collectionner des meilleures pratiques dans la formation en ce qui concerne l'organisation et le contenu de la formation des conducteurs à la lumière de la Directive 2003/59/CE	<u>Résultats attendus :</u> a. Compendium de meilleures pratiques b. Recommandations sur des politiques de formation des partenaires sociaux pour les conducteurs	
3. Accès des conducteurs à des aires de repos abordables	Groupe de travail	2008
<u>Objectifs :</u> Avancer le travail accompli sur l'établissement de critères conjoints pour les aires de repos, en abordant la question de savoir comment assurer une offre suffisante en aires de repos abordables et comment surmonter les barrières qui empêchent les conducteurs à utiliser ces structures		
4. Activités de suivi de la réunion tripartite du BIT sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux	Groupe de travail	2007-2008
<u>Objectifs :</u> a. Exercer de la pression sur les institutions de l'UE afin de donner du support actif aux activités de suivi tripartite du BIT ¹ b. Proposer, au niveau de l'UE, des initiatives qui complètent mais ne doublent pas le travail des activités de suivi tripartite du BIT		

¹ Par exemple cadre du dialogue sur le transport entre l'UE et la Russie, et similaires.

QUOI ?	COMMENT ?	QUAND ?
5. Transport public local		
<u>Objectifs :</u> a. Suivi de la déclaration conjointe sur "Insécurité et sentiment d'insécurité dans le transport public local" de novembre 2003 b. Evaluer et améliorer la situation des travailleurs féminines dans le secteur c. Explorer la faisabilité d'une initiative conjointe base sur l'accord-cadre interprofessionnel sur le stress lié au travail	a. Questionnaire conjoint aux membres nationaux des parties signataires et résultats écrits. b. Projet conjoint sur les femmes dans le transport public urbain c. Disséminer l'accord interprofessionnel parmi les membres nationaux et recueillir leur feed-back sur le sujet.	a. D'ici fin 2007 b. 2ème semestre 2007 c. D'ici mi-2007

Adopté le 5 juillet 2007